



**Mesdames et Messieurs les Membres
du Comité Syndical**

Beaune, le **03 DEC. 2025**

Objet : Convocation au Comité Syndical du mercredi 10 décembre 2025

Madame, Monsieur,

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir participer à la réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCOT qui aura lieu **le mercredi 10 décembre 2025 à 18h00, 14 rue Philippe Trinquet à Beaune, salle plénière**.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente du 15 octobre 2025
- Délibérations :
 - o **C 25/10 – Avis sur le projet de PLU de Saint-Nicolas-lès-Citeaux**
 - o **C 25/11 – Avis sur le projet de PLU de Valforêt**
 - o **C 25/12 – Débat d’Orientations Budgétaires 2026**

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Zin au calendrier,
Le Président du Syndicat,
Pierre BOLZE

PJ : le procès-Verbal de la séance du 15 octobre 2025 et les projets des délibérations C 25/10 à 12

Siège social

Syndicat Mixte des Agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin
14 rue Philippe Trinquet - Boîte Postale 40288 - 21202 BEAUNE CEDEX
Tél. +33(0)3 80 24 56 80

Secrétariat

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
3, rue Jean Moulin - Boîte Postale 40029 - 21701 NUITS-SAINT-GEORGES CEDEX
Tél. +33(0)3 80 27 04 80